

Vinci au soutien d'actions locales dans les quartiers

La fondation d'entreprise Vinci pour la Cité vient de faire d'importantes donations aux associations toulonnaises Le Rocher et L'Îlot, qui œuvrent en faveur des populations fragiles.

Une grande générosité était au rendez-vous jeudi à Toulon, lors de deux cérémonies de remise de dons organisées par la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité. Deux associations locales, Le Rocher et L'Îlot (voir par ailleurs), ont ainsi reçu un soutien financier pour leurs actions en faveur des populations fragiles.

20 000 euros pour Le Rocher

L'association Le Rocher, reconnue pour son engagement dans les quartiers sensibles, a reçu un chèque de 20 000 euros destiné à son antenne de Sainte-Musse.

Le concept de cette association repose sur un modèle unique : des volontaires qui quittent leur domi-

cile pour s'installer au cœur de ces quartiers, afin d'accompagner les résidents et de retisser du lien social. Parmi eux, Patricia Estienne, une retraitée venue de Bordeaux, incarne cet engagement : « La porte est ouverte à toutes les familles », assure-t-elle. Depuis la cité des Éillets, elle et son équipe redoublent d'efforts pour accompagner les habitants.

Achat d'un véhicule pour les sorties

Jeudi, ému, le gérant de l'antenne de Sainte-Musse Nicolas Gariel a révélé que le don de la fondation Vinci servira à l'achat d'un véhicule neuf places, un outil précieux pour faciliter les sorties et séjours organisés par l'association.

« Ça fait avancer les cho-

ses », se réjouit Cyril, 38 ans, salarié de l'association. Une joie partagée par les plus jeunes, à l'image de Romayssa, 12 ans : « On va faire des sorties en dehors de la ville, ça va être génial ! » Meriem, du même âge, confie quant à elle son émotion : « Le Rocher, c'est comme une deuxième famille pour moi. » Salvador Nunez, directeur opérationnel de Vinci autoroutes, présent pour l'occasion, a souligné l'importance de cet engagement : « Quand on est un grand groupe comme le nôtre, avec de grandes entreprises, on a une forme évidente de devoir social et d'aider son prochain. L'idée, c'est aussi de montrer l'exemple aux entreprises qui ne le font pas. Il faut aider, quoi ! »

NADIR BOUCHAOUR



À Sainte-Musse, des volontaires s'installent au cœur du quartier afin d'accompagner les résidents et de retisser du lien social. (Photo Nadir Bouchaour)

JOURNÉES ANIMATION

DU 27 AU 31 JANVIER 2025

Chaque jour
DES OFFRES EXCEPTIONNELLES
sur le stand

var-matin

Auchan
Avenue Pasteur - 83160 LA VALETTE

15 000 euros pour L'Îlot, un refuge pour les plus précaires

Un peu plus tôt dans la journée, une autre cérémonie avait été organisée, marquée par la remise d'un chèque de 15 000 euros par la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité à L'Îlot. Le projet porté par cette association consiste en l'aménagement de neuf studios, situés en quartier prioritaire à Saint-Jean-du-Var, dédiés à la mise à l'abri de familles avec des enfants de moins de 4 ans.

Un message d'espoir et de solidarité

Le don de Vinci a permis de les aménager : « Les logements ont été très bien équipés, des enfants y vivent actuellement. La fondation Vinci a été très réactive », se réjouit Thérèse Faivre. Cette dernière n'a pas manqué de remercier également le conseil départemental du Var et le groupe Fortil, par-



Le don de Vinci a permis d'aménager des studios destinés à la mise à l'abri de familles avec des enfants de moins de 4 ans. (Photo N. B.)

tenaires d'un projet commun qui a permis de rendre cette aide possible. Ces dons reflètent l'engagement fort de la fondation Vinci pour la Cité en faveur des initiatives solidaires. Un geste qui ne s'arrête pas à l'achèvement du chantier d'élargissement de l'A57, comme l'a rappelé Salvador Nunez, directeur opéra-

tionnel de Vinci autoroutes : « Ce n'est pas parce que le chantier est terminé qu'on va arrêter de soutenir ce qui a été initié. » Un message plein d'espoir pour les bénéficiaires de ces actions, qui voient leurs projets se concrétiser grâce à cette solidarité exemplaire.

N. B.

En bref

Visite commentée : stade Mayol et rugby, une passion toulonnaise
Mercredi 29 janvier, de 10 h à 11 h 15, centre-ville. Adulte : 11 € ; gratuit - de 5 ans ; enfant : (5-16 ans) 6,50 €. Rens. 04.94.18.53.00 ou <https://bit.ly/3znSzdK>

Conférence
Mercredi 29 janvier, à 14 h, Conservatoire TPM. *Racines et évolutions des danses jazz et hip-hop.* De Camille Thomas. Entrée libre. Rens. www.conservatoire-tpm.fr/agenda